

Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

APPELS MONDIAUX

Avril 2000

index AI : NWS 22/002/00

•

ÉFAI

•

APPELS MONDIAUX Avril 2000

Népal

« Disparition » d'un militant des droits humains

Bishnu Pukar Shrestha, professeur dans un établissement d'enseignement secondaire et militant des droits humains, a « disparu » le 2 septembre 1999. Ce jour-là, alors qu'il descendait d'un bus à Satumangal (sud-ouest de Katmandou), six hommes vêtus en civil se sont emparés de lui et l'ont fait monter de force dans une jeep. Des témoins l'ont entendu crier : « Je m'appelle Bishnu Pukar Shrestha. Prévenez la police, s'il vous plaît ! »

Ils ont contacté le poste de police local, mais leur démarche est restée vaine. Lorsque des proches de Bishnu Pukar Shrestha se sont rendus au siège de la police pour s'enquérir de son sort, on leur a déclaré qu'il n'avait pas été placé en garde à vue. Selon des informations reçues ultérieurement, Bishnu Pukar Shrestha serait détenu dans les locaux de la section des forces armées de l'École de police de Maharajgunj, un centre de détention non officiel, où il risque d'être torturé, voire tué. Les autorités nient toujours qu'il ait été arrêté.

Bishnu Pukar Shrestha est marié et père de trois enfants. Membre du comité central du Mouvement de défense des droits du peuple, une organisation nationale de défense des droits humains, il a publiquement dénoncé le recours croissant aux « disparitions » à Katmandou et dans d'autres districts l'année dernière.

Bishnu Pukar Shrestha avait déjà été arrêté en 1998, après avoir pris la parole devant des étudiants. Il avait été maintenu en détention dans la prison centrale de Katmandou pendant soixante-trois jours, jusqu'à ce que la Cour suprême ordonne sa libération. Il avait de nouveau été interpellé en avril 1999 alors

qu'il assistait à une réunion d'un groupe militant pour le droit des minorités à l'emploi de leur propre langue. Il avait alors passé quarante-trois jours en détention dans la prison de Nakkhu, avant d'être libéré.

Veuillez écrire aux autorités népalaises, en vous déclarant préoccupé par la sécurité de Bishnu Pukar Shrestha et en les appelant à ouvrir une enquête - dont les résultats seront rendus publics - afin d'élucider son sort. Envoyez vos appels au Premier ministre :

Rt. Hon. Prime Minister K P Bhattarai
Office of the Prime Minister
Singha Durbar, Kathmandu
Népal
Fax : 977 1 227 286 / 428 570.

Ouzbékistan

Deux hommes condamnés à mort pour un crime qu'ils auraient avoué sous la contrainte

Arsen Aroutiounian et Danis Sirajev, deux chanteurs du célèbre groupe de pop ouzbek *Al-Vakil*, ont été appréhendés le 3 juin 1999 à Tachkent. Inculpés du meurtre d'une autre vedette de la chanson ouzbèke, Lailo Aliéva, tuée en avril 1998, ils ont été condamnés à la peine capitale le 3 novembre 1999. Les recours formés par les deux hommes ont été rejetés par la Cour suprême en décembre de la même année.

Les deux chanteurs ont reconnu avoir tué Lailo Aliéva, mais Arsen Aroutiounian a affirmé par la suite que ses aveux lui avaient été arrachés sous la contrainte. D'après les informations recueillies, ils ont été maintenus en détention au secret pendant deux semaines à la suite de leur arrestation, et lorsque Arsen Aroutiounian a finalement été autorisé à recevoir la visite d'un avocat, il n'a pu s'entretenir avec lui en privé. Selon certaines sources, la famille d'Arsen Aroutiounian a été menacée à plusieurs reprises, et sa sœur a été victime d'une tentative d'agression. À la suite de ces événements, certains de ses proches ont fui l'Ouzbékistan.

Malgré des déclarations officielles apparemment favorables à l'abolition de la peine de mort, les autorités ouzbèkes continuent à appliquer ce châtime. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'un nombre non négligeable de condamnés à mort affirment avoir été torturés en détention provisoire.

Veuillez écrire au Président pour l'exhorter à user des pouvoirs que lui confère la Constitution afin de commuer les condamnations à mort prononcées contre Arsen Aroutiounian et Danis Sirajev. Déclarez-vous préoccupé par les allégations selon lesquelles les aveux de ces deux hommes leur ont été extorqués sous la contrainte. Demandez également que les autorités ouzbèkes instaurent un moratoire sur les condamnations à mort et les exécutions, en vue de l'abolition de ce châtime.

Envoyez vos appels au Président de l'Ouzbékistan, Islam Karimov :
700163 g. Tashkent
ul. Uzbekistanskaya, 43
Rezidentsiya prezidenta
Prezidentu Karimovu I.A.
Ouzbékistan
Fax : 998 71 139 53 15.

Syrie

Huit ans sans nouvelles de leur mère

En 1992, la chanteuse libanaise Khadija Yahya Bukhari a été bouleversée d'apprendre que son fils et sa fille avaient été arrêtés par les forces de sécurité syriennes à l'aéroport de Beyrouth. Lorsqu'elle s'y est rendue pour s'enquérir de leur sort, le 28 avril de cette année-là, elle a été appréhendée à son tour.

Elle a été conduite auprès de ses enfants après son interpellation, puis tous trois ont été emmenés au centre des services de renseignements syriens, à Beyrouth. Ils ont ensuite été transférés dans divers centres de détention, au Liban puis en Syrie. Le fils et la fille de Khadija Yahya Bukhari ont été remis en liberté en 1992, mais huit ans après son arrestation, on ignore toujours où se trouve leur mère et ce qu'il est advenu d'elle. Il semble qu'elle ait été traduite devant un tribunal militaire, mais Amnesty International ne dispose d'aucune information sur sa condamnation, ni sur le déroulement de son procès. Certaines sources ont également indiqué qu'elle avait été torturée et que son état de santé s'était détérioré.

Khadija Yahya Bukhari et son mari étaient apparemment soupçonnés de « collaboration » avec Israël. En vertu du Traité de fraternité, de coopération et de coordination signé par la Syrie et le Liban, l'armée et les forces de sécurité syriennes sont présentes en permanence sur le territoire libanais. Leurs membres se sont rendus responsables de violations des droits humains, notamment de l'enlèvement et de la détention de ressortissants libanais accusés de « collaboration » avec Israël, ou de soutien actif aux groupes armés ou aux formations politiques opposés à la Syrie.

Veuillez écrire au Président pour lui demander qu'une enquête, dont les résultats de ces investigations seront rendus publics, soit menée afin de déterminer le sort de Khadija Yahya Bukhari.

Envoyez vos appels au Président syrien :

His Excellency
President Hafez al-Assad
Presidential Palace, Damascus
Syrie

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre, April 2000 world Wide Appeals. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - avril 2000.